



Litige sur l'usage d'un bien en indivision

Par **helicoptere**, le **27/04/2010** à **00:18**

Bonjour,rnrnMa sœur et moi avons hérité d'une maison à la mort de notre père il y a 10 ans. En 2003 ma sœur a voulu louer cette maison pour de courtes périodes durant diverses périodes de l'année. Depuis, je ne peux obtenir aucun documents de comptabilité et n'ai jamais reçu la moindre part des sommes perçues.J'ai notifié à ma sœur mon refus que la maison soit désormais louée mais cette requête reste sans réponse. A quel professionnel puis je m'adresser pour faire constater que cette maison est louée et ce, sans mon consentement? puis-je exiger d'obtenir une part des bénéfices générés? Merci pour votre réponse.